Image not found or type unknown

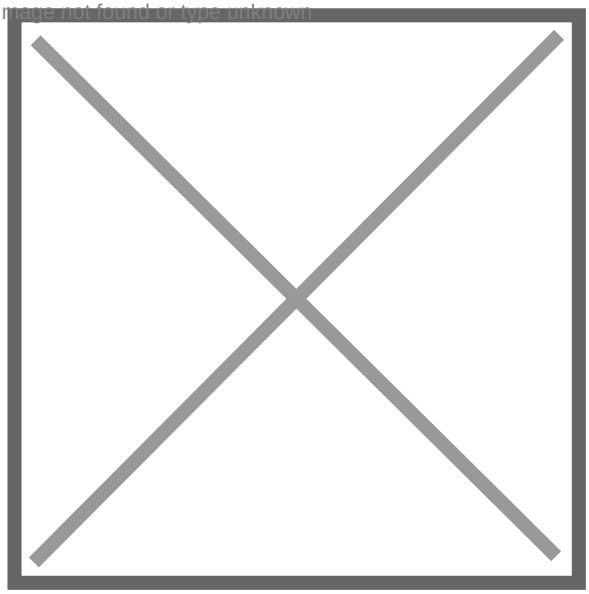

Mes droits et ceux de mon frere dans le divorce de nos parents

Par **aurelenzo**, le **19/03/2008** à **11:59**

bonjour, mes parents qui ont 65 ans sont en instance de divorce. mon pere habite leur maison jusqu'a la vente de celle ci a mon frere. je voulais savoir si j'ai droit a une certaine somme d'argent du fait de cette vente? d'autre part mon frere souhaite placer mon pere en maison de retraite apres lui avoir achete la maison. dans le cas ou j'aurais droit a une part et que je refuse cet argent cela bloquerait-il la vente de la maison? en effet je ne souhaite pas voir mon pere finir ses jours en maison de retraite. merci de votre ide. aurelie brunet

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés